

Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme (niv 4)

Objectifs opérationnels, le stagiaire aura la capacité de :

- Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique
- Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

Public

- Tout public

Pré-requis

- Maîtrise du français
- Notion d'anglais
- Être à l'aise avec les outils numériques

Modalités de recrutement

- Evaluation de positionnement (français, connaissance métier, outils numériques)
- Entretien de sélection

Méthodes mobilisées

- Modalités pédagogiques : supports de cours papiers, plateforme E Learning, (livret).
- Modalités outils : présentiel, supports PPT, tableaux, kit outils propres à la formation, mise en situation professionnelle
- Moyen pédagogique : équipe pédagogique dédiée et spécialisée
- Parcours adapté et individualisé

Niveau d'entrée : niveau 3 (ou expérience professionnelle significative)

Niveau de sortie : niveau 4

Effectif : Groupe de 10 à 15 personnes

Objectifs de résultats / Débouchés

Taux de réussite aux épreuves de validation de minimum 90 % et taux de placement de l'ordre de 60 à 70% à 3 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

Durée et date

- En centre : 651 h
- En entreprise : 210 h

Soit une durée totale de 861 h pour un parcours maximum

Durée hebdomadaire : 35 h hebdomadaire

Du 20/04/2025 au 16/10/2026

N° RNCP : 38662

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Site accessible aux personnes à mobilité réduite
- Le référent handicap du site de formation est à votre disposition pour étudier des adaptations et/ou aménagements facilitant votre parcours de formation

Contenu**Heures**

M01 : Accueil	Obligatoire	7 h
M02 : Connaissances des pratiques et enjeux numériques : prise en main de l'outil FAD, initiation à l'IA	Optionnel	14 h
M03 : Diagnostique personnel et professionnel	Obligatoire	14 h
M04 : TRE et Alternance	Obligatoire	21 h
M05 : Compétences transverses	Optionnel	14h
M06 : Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics	Optionnel	49 h
M07 : Créer des animations loisirs pour différents publics	Optionnel	98h
M08 : Promouvoir des animations loisirs en français et en anglais	Optionnel	63 h
M09 : Animer des activités de journées pour différents publics en français et en anglais	Optionnel	126 h
M10 : Animer des activités de soirées pour différents publics en français et en anglais	Optionnel	126 h
M11 : Assurer la logistique des animations loisirs	Optionnel	70 h
M14 : Préparation à la certification	Obligatoire	35 h
M15 : Evaluation en Cours de Formation	Obligatoire	7 h
M16 : Période d'Application en Entreprise	Obligatoire	210 h
Certification	Obligatoire	2 h
Bilan de formation	Obligatoire	5h

Compétences évaluées

- Compétences métier « Animateur loisir tourisme »
- Softs skills

Modalités d'évaluation / validation

- Attestation de fin de formation, attestation de compétences
- Titre professionnel Employé(e) administratif et d'accueil de niveau 3 (certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, TP 01323 millésime 03 (date de fin de validité du Titre au 28/05/2029)
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session (1h00)
Entretien technique (0h35)
Entretien final avec le jury (15 mn)

Indicateurs de résultats 2024 : 1ère mise en place en 2025, les indicateurs seront disponibles dès la certification passée (Nbre d'apprenants, Taux de réussite, Taux d'insertion emploi, Taux de satisfaction, taux de rupture de parcours)

Débouchés : Animateur(rice) d'activités culturelles ou ludiques, animateur(rice) périscolaire, animateur(rice) généraliste, ...

Équivalence : A la suite à l'arrêté du 15 juillet 2019, les titulaires du titre professionnel d'animateur loisir tourisme délivré par le ministère chargé de l'emploi obtiennent de droit les unités capitalisables suivantes :

- UC 1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » ou « animateur »

Passerelle : Aucune passerelle

Coût pédagogique : 6 000,00 € (possibilité de prise en charge par l'OPCO pour les contrats d'alternance et les reconversions professionnelles)

Lieu de formation : POINFOR – 132 rue de la Poudrière 52200 Langres

Contact : Barbara DI STASIO ☎ 03.25.04.38.60 / barbara.distasio@poinfor.org